

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 6 (1894)
Heft: 8

Artikel: Photographie spirite
Autor: Lecomte, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-524940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

magnésique est-il bien certain que la durée en soit assez courte ; des essais faits avec ce mode d'éclairage sur des gouttes de pluie tombant à 3 mètres de distance ne nous ont donné comme résultat que des traînées lumineuses au lieu de points brillants. (*N. d. l. R.*)

Photographie spirite.

Quelques personnes endormies au moyen de passes mesmériques arrivent, à la suite d'un entraînement plus ou moins long, à passer par une série d'états alternés analogues à la veille et au sommeil¹, où les états de veille successifs sont caractérisés par l'apparition et le développement de facultés que ces personnes ne possèdent point dans leur état ordinaire, et inversement par la diminution progressive de quelques-unes de leurs facultés normales.

L'une de ces facultés nouvelles est une hypéresthésie de la vue telle que le sujet, lorsqu'il est arrivé à un état déterminé de l'hypnose, perçoit, sous forme de vapeur lumineuse ou de rayons plus ou moins colorés, les effluves émis par certaines substances, notamment par le corps humain. (Les sujets très sensibles voient généralement ce corps recouvert d'un duvet brillant ; bleu à droite, rouge à gauche). Développée chez le sujet A, cette faculté va nous servir à suivre le développement d'une autre faculté qui se rapporte au sens du tact.

Prenons un second sujet B, présentant à l'état de veille

¹ Nous appellerons *Phases de léthargie*, les états analogues au sommeil ordinaire, et *Etats de l'hypnose*, les états analogues à la veille.

la sensibilité cutanée normale, et agissons également sur lui avec des passes. Dès le début de l'hypnose, la sensibilité disparaît de la surface de la peau, en même temps que le duvet lumineux qui la recouvrailt semble, pour le sujet A, se dissoudre peu à peu dans l'atmosphère.

Quand le sommeil est devenu assez profond, ce même sujet A voit se former, à 3 ou 4 centimètres de la peau du sujet B, un brouillard léger qui, peu à peu, se condense en devenant plus brillant, de façon à prendre en définitive l'apparence d'une couche très mince qui suit, à la distance indiquée, les contours du corps.

Si le *magnétiseur* agit sur cette couche d'une façon quelconque, B éprouve les mêmes sensations que si l'on avait agi sur sa peau, et il ne sent rien si l'on agit ailleurs que sur cette couche.

Si l'on continue la magnétisation, A verra se former d'une manière analogue autour de B une série de couches équidistantes, et B ne sentira les attouchements, les brûlures, les piqûres, etc., que si on agit sur ces couches¹ qui se succèdent parfois jusqu'à une distance de plusieurs mètres.

Au bout d'un temps variable, généralement après la 7^{me} ou 8^{me} phase de léthargie, les couches, dont l'intensité se développait principalement sur les côtés du sujet, se coagulent pour ainsi dire en une sorte de fantôme bleuâtre

¹ Ces couches représentent des maxima de sensibilité ; leur équidistance, qui est généralement de 7 à 8 centimètres, est toujours le double de la distance de la première couche à la peau, dont la surface présente le premier minimum de sensibilité.

On peut expliquer l'existence de ces maxima et minima par la production d'ondes de même amplitude partant de la surface du corps à des intervalles différents ; il paraît naturel de les rattacher aux deux grands mouvements rythmiques de l'organisme, la respiration et les battements du cœur.

placed à sa droite, à la distance d'un mètre environ. Ce fantôme prend rapidement la forme et la position de la moitié droite du corps du sujet qui ne sent plus que les actions exercées sur la portion de l'espace occupée par ce fantôme ou (mais à un bien moindre degré) sur les liens qui réunissent les parties correspondantes du corps matériel et du corps fluidique. Ce dernier répète du reste comme une ombre tous les mouvements exécutés par le premier¹.

De nouvelles passes déterminent la formation, à gauche du sujet, et à peu près à la même distance, d'un second demi-fantôme jouissant des mêmes propriétés que le premier, mais qui est rouge au lieu d'être bleu.

Poursuivons encore la magnétisation, et après une ou deux nouvelles phases de léthargie, les deux sujets voyants s'accorderont à dire que les deux demi-fantômes de B se sont peu à peu allongés du côté de l'opérateur en émettant des flammes mobiles et ont fini par se souder de manière à former entre cet opérateur et le sujet un fantôme complet, bleu à droite, rouge à gauche.

Ce fantôme devient de plus en plus matériel et aussi de moins en moins *sensible*, à mesure que le fluide du magnétiseur remplace (c'est du moins une hypothèse qu'on peut admettre) dans le corps du sujet, le propre fluide de celui-ci qui s'exteriorise dans le double. Ses vêtements, qui dès le début ne présentaient qu'une forme indéterminée et rappelaient ces suaires blancs que la tradition attribue aux spectres, se précisent, prennent des formes nettes, tout en restant transparents comme le reste du corps astral à travers lequel les voyants aperçoivent les objets placés en

¹ Quelques sujets voient, dès ce moment, leur propre corps matériel, comme s'ils en étaient sortis et manifestent pour lui un sentiment de dédain souvent observé par les magnétiseurs chez leurs somnambules extatiques.

arrière. Le sujet A non seulement le voit, mais il peut le palper et en reconnaître toutes les formes avec la main dont B ressent l'attouchement. Bien plus, d'autres sensitifs éveillés, incapable de voir le fantôme, peuvent également le palper et éprouver de sa part exactement l'impression que produirait un corps matériel ; d'autres se bornent à éprouver une impression de fraîcheur comparable à un vent léger, quand ils pénètrent avec la main dans l'espace occupé par le double.

Quand au sujet B, il a perdu progressivement ses forces ; il ne peut plus maintenant remuer aucun de ses membres, mais par sa volonté, il est capable de faire mouvoir son corps astral, de lui faire traverser des murailles et de voir ainsi confusément ce qui se passe dans une pièce voisine¹.

Nous avons toujours arrêté nos expériences au moment où les sujets n'avaient plus la force de parler et de nous guider par leurs impressions, mais nous sommes porté à supposer que, si j'avais eu l'audace de les pousser jusqu'à ce qu'ils eussent perdu connaissance, comme les médiums qui se dédoublent spontanément, il aurait été possible de rendre perceptible à tous le fantôme perçu seulement par les sensitifs.

Quelle peut être la nature des effluves lumineux dont la condensation a formé le corps astral ? C'est ce qu'il est difficile de dire encore, mais voici quelques observations qui peuvent servir de point d'appui à des recherches ultérieures.

¹ Un jeune homme qui prépare en ce moment sa licence de philosophie présente cette propriété particulière de pouvoir faire mouvoir chacun de ses demi-fantômes séparément et de les envoyer au loin séparément ; il voit alors les objets que ces demi-fantômes éclairent de leur lueur propre.

D'abord ces effluves traversent certains corps et sont arrêtés par d'autres ; ils s'emmagasinent dans ces derniers qui sont l'eau, les corps gras ou gélatineux comme la cire ou le blanc d'œuf ou encore les corps pelucheux ou à texture lâche comme le velours et les tricots de laine ; en cela ils se comportent comme les odeurs.

Quand on place sur le passage des couches lumineuses un prisme de matière transparente pour elles, en plâtre par exemple, ces couches sont déviées.

Quand on laisse séjourner un corps absorbant, tel qu'un morceau de cire à proximité de la main, par exemple, d'un sujet extériorisé et qu'on emporte le morceau de cire ainsi saturé à une certaine distance, le sujet ressent à cette main les attouchements que l'on fait au morceau de cire ; il les ressentirait sur le front si la cire avait séjourné près du front. C'est là le principe de l'envoûtement. On remarquera l'analogie de ce phénomène avec celui des substances phosphorescentes qui, obscures par elles-mêmes, se chargent de lumière au voisinage d'une source lumineuse et renvoient ensuite cette provision de lumière, jusqu'à ce qu'elles l'aient épuisée par rayonnement.

Les effluves jouissent au moins de deux propriétés de la matière. J'ai déjà dit qu'ils pouvaient être touchés quand ils étaient suffisamment condensés dans le fantôme ; j'ajouterais que le fantôme lui-même peut être vu par réflexion dans une glace.

Il n'y avait donc ni présomption ni témérité à chercher à fixer sur la plaque photographique, d'abord les effluves à l'aide desquels la sensibilité s'extériorise, puis l'image des doubles ou tantômes constitués par la condensation de ces effluves ; c'est à ces essais que nous nous sommes livré et nous donnons ci-dessous les résultats des expériences que nous avons faites dans les ateliers et les laboratoires

de M. Nadar, en présence de MM. Paul Nadar, Barlemont, docteur-médecin, et avec l'aide de M. Anthonny Guer-ronnan.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Après avoir mis le châssis contenant la plaque sur les genoux de M^{me} O..., éveillée mais extériorisée¹, et l'y avoir laissé quelques minutes pour établir le rapport, on a placé le châssis dans l'appareil et on a laissé poser pendant une vingtaine de secondes sous un jour assez faible.

Je suis ensuite descendu avec M^{me} O... et l'opérateur à l'étage inférieur dans la chambre noire. M^{me} O... a ressenti la sensation de la fraîcheur de l'eau quand on a mis la plaque dans la cuvette pour la développer,

Quand la plaque a été développée, nous avons constaté que M^{me} O..., placée à quelque distance, ressentait un malaise chaque fois qu'on touchait la plaque, mais ne localisait pas la sensation au point touché sur son image. En revanche, elle éprouvait des maux de cœur chaque fois qu'on remuait la cuvette contenant le liquide qui avait servi au développement et qui se trouvait à quelques mètres. J'en ai conclu que l'agent transmetteur de sensibilité s'était redissous presque en entier dans les eaux de lavage.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE

J'ai endormi fortement M^{me} O... et nous avons recommencé l'opération de la même manière ; mais M^{me} O... est restée

¹ M^{me} O... est une jeune femme artiste, professeur dans les écoles de la ville de Paris, qui jouit de la propriété d'extérioriser le sens du tact, c'est-à-dire de ressentir à distance les attouchements, sous des influences magnétiques très faibles et même sans être endormie.



Phototype F. Bardet, Varsovie.

Photocollographie J. Royer, Nancy.

RUINES DU TEMPLE GREC

DANS LE PARC DE LASIENKI (VARSOVIE)

endormie sur sa chaise pendant que l'opérateur se rendait dans le laboratoire pour développer la plaque. A un moment donné, M^{me} O... a fait des contorsions comme si elle ressentait des douleurs à l'estomac ; on a constaté qu'à ce moment l'opérateur cassait par accident la plaque en la mettant dans le bain.

La plaque cassée fut remontée dans la cuvette ; le sujet ressentit encore un malaise vague et non localisé quand on piquait son image ; il avait également des maux de cœur quand on agitait l'eau de la cuvette.

TROISIÈME EXPÉRIENCE

Pendant que le sujet dormait encore, on avait fait une seconde épreuve de sa personne et on avait pris aussi une photographie de la paume de ma main droite à peu près en grandeur naturelle de manière à remplir une plaque de même grandeur que celle où se trouvait le portrait de M^{me} O....

M^{me} O... étant réveillée et causant avec nous, l'opérateur, caché derrière un paravent à proximité, plaça la photographie de ma main au-dessus de celle du sujet, les deux couches de gélatine tournées l'une sur l'autre, selon mes instructions données à *l'insu du sujet* qui ne se doutait même pas qu'une expérience de ce genre dû être tentée.

J'avais supposé que, puisque j'endormais M^{me} O... simplement en présentant à distance la paume de ma main droite devant son front, ma main rayonnait, et que ce rayonnement pourrait être emmagasiné dans une plaque de gélatine comme le rayonnement du sujet lui-même quand il était extériorisé. Cette image de ma main, rendant ensuite à son tour par rayonnement l'agent dont elle s'était chargée, devait communiquer les vibrations productrices de l'hyp-

nose à l'image de M^{me} O... qui, servant simplement de relai, les transmettrait à M^{me} O... elle-même si elle se trouvait assez près.

Ce que j'avais prévu arriva : au moment où l'opérateur caché par le paravent plaçait les deux plaques en regard, M^{me} O... cessait de parler et s'endormait presque instantanément.

Je passai alors moi-même derrière le paravent et je *réveillai le sujet en soufflant sur son image*.

Puis nous recommençons l'expérience, le sujet ignorant, comme c'est la règle, qu'il s'était endormi puis réveillé ; le second essai réussit comme le premier.

Nous prévinmes alors M^{me} O... de ce qui c'était passé ; elle eut beaucoup de peine à le croire. Comme elle est très peu suggestible, même en état d'hypnose, elle nous assura qu'elle allait résister à l'envie de dormir si réellement elle se produisait, et que nous ne parviendrions pas à amener le sommeil chez elle. L'opérateur ramena les deux plaques en regard en sa présence, et la lutte ne dura guère plus d'une minute, elle s'endormit encore.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE

Elle s'est faite avec un autre sujet, M^{me} L.... Le cliché ayant été sensibilisé par contact préalable du sujet, et exposé, on a égratigné au hasard la couche de gélatine sensible, avec deux coup d'épingles. Le sujet qui se trouvait à quelques mètres du cliché mais qui ne pouvait voir ce qu'on faisait à ce cliché, a jeté un cri et a retiré vivement sa main droite sur laquelle ont apparu, au bout de deux ou trois minutes, deux raies rouges sous-cutanées. Lorsqu'on eut développé et fixé la plaque, on c'est aperçu que les

coups d'épingle avaient été en effet donnés sur le dos de la main droite, et que l'épingle en glissant sur le verre avait produit deux déchirures placées de la même façon que les stigmates apparus sur la main du sujet.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE

Le sujet est encore M^{me} L.... Nous étions parvenu à obtenir avec elle la production du fantôme lumineux à sa droite et nous ignorions alors qu'on pouvait aller plus loin dans cet ordre de manifestations.

Il s'agissait de voir si le fantôme lumineux pourrait impressionner une plaque photographique. Pour cela nous fîmes asseoir M^{me} L... dans le cabinet noir où M. Nadar produit ses agrandissements à l'aide de lumière oxhydrique. Derrière elle était disposé un écran d'étoffe d'un noir mat.

Le sujet soumis à la magnétisation ayant déclaré que le fantôme était formé à environ un mètre d'elle sur sa droite, j'avançai ma main vers l'endroit indiqué jusqu'au moment où il sentit le contact de cette main, ce qui indiquait que je touchais le fantôme ; on alluma un papier pour éclairer ma main et on put mettre ainsi au point un appareil braqué sur elle. On reboucha l'objectif. On plaça le châssis avec la plaque dans l'appareil. On retomba dans l'obscurité et on déboucha de nouveau l'objectif pour commencer la pose qui se prolongea pendant près d'un quart d'heure, jusqu'au moment où M^{me} L... déclara qu'elle s'affaiblissait de plus en plus et qu'elle allait s'évanouir.

Pendant toute la pose, M^{me} L... nous tenait au courant de ses impressions. Elle voyait sur la droite ce qu'elle appelait son double, sous forme d'une vapeur lumineuse

bleuâtre, à peine distincte pour le corps, mais avec des effluves partant des pieds ; et beaucoup plus nette pour la figure qui lui apparaissait toujours de profil et comme enveloppée de flammes vacillantes.

Quel ne fut pas notre étonnement quand, en développant la plaque, nous vîmes surgir sur cette plaque qui avait été braquée à un mètre du sujet sur un écran absolument noir, une tache représentant un profil humain exactement comme l'indiquait le sujet.

L'étonnement s'accrut encore quand nous réfléchîmes que si le sujet voyait son double de profil, l'objectif qui était en face devait le voir de face. Nous supposâmes d'abord que puisque le double répétait, au dire de M^{me} L... et des autres sujets sur lesquels nous avions déjà expérimenté, les mouvements du corps matériel comme son ombre, il était à supposer que la plaque avait été impressionnée au moment où M^{me} L... se tournait de profil pour regarder ce que faisait son double. Mais alors, le profil aurait dû être tourné en sens contraire et on aurait dû voir la moitié gauche au lieu de la moitié droite de la figure. Du reste le cliché portait deux taches, l'une sur la narine, l'autre sous l'œil droit. Quand nous eûmes acquis, par l'examen microscopique, la conviction que ces taches n'étaient dues ni à la plaque de verre ni à une impureté de la couche de bromure d'argent, j'eus l'idée que, correspondants à des points brillants, elles pouvaient être la trace de deux de ces points hypnogènes par lesquels le fluide des sujets paraît s'échapper beaucoup plus vivement que par les autres parties du corps. L'expérience faite avec toutes les précautions possibles me révéla en effet que le sujet possédait sur la partie droite de la figure, sous l'œil et sous la narine, deux points hypnogènes dont je ne me doutais pas et qui me furent ainsi révélés ; il n'y avait pas de points hypnogènes sur la partie gauche.

Il était donc bien établi que c'était la partie droite de la figure du fantôme qui avait impressionné la plaque : mais comment cela pouvait-il se faire ? Ce n'est que plusieurs semaines après que je reconnus, ainsi que je l'ai dit dans le § II, que le fantôme bleu qui se produisait à sa droite n'était que la reproduction de la moitié droite de son corps. La cache qui permet de faire disparaître la moitié gauche de la figure dans le portrait du sujet explique suffisamment comment la photographie du demi-fantôme de droite peut donner l'apparence du profil obtenu.

SIXIÈME, SEPTIÈME ET HUITIÈME EXPÉRIENCES

Lorsque nous eûmes reconnu le processus d'abord des deux demi-fantômes successifs et enfin du fantôme complet, nous cherchâmes à photographier ce dernier avec deux objectifs l'un sur sa droite, l'autre sur sa gauche ; mais nos essais répétés trois fois furent vains. Chaque fois nous obtenîmes, du côté bleu, quelques taches plus ou moins vagues et rien ou à peu près rien du côté rouge. Il faut faire remarquer que, par une malheureuse coïncidence, ces trois dernières tentatives eurent lieu en des jours pluvieux tandis que notre cinquième expérience avait été faite par un temps très sec. Le sujet prétendait que les effluves lumineux qu'elle voyait se répandre et s'agiter autour de son corps se dissolvaient en grande partie dans l'air humide avant de pénétrer dans l'objectif et qu'elles n'avaient probablement plus la force d'arriver à la plaque. En effet nous avons pu constater que la lentille de l'objectif était couverte, chaque fois, d'une légère buée provenant de la condensation de l'eau atmosphérique, et le sujet ressentait les atouchements faits sur cette buée.

En présence des affirmations si extraordinaires que nous venons de présenter, le lecteur qui se donne la peine de réfléchir pour se faire à lui-même une opinion raisonnée sera, nous n'en doutons pas, dans un grand embarras, et cet embarras, il lui en sera difficile d'en sortir a moins d'avoir beaucoup expérimenté par lui-même.

Les expériences faites par d'autres ne peuvent en effet, dans l'espèce, jamais être bien concluantes : ce sont des *monstrations* et non des *démonstrations* parce que l'opérateur qui veut faire une sorte de cours ne peut guère que répéter les expériences qu'il a déjà faites et dont il connaît la possibilité. On peut donc justement supposer que le sujet, même en admettant sa bonne foi, est dressé ou au moins entraîné, et l'on sait ce que l'entraînement peut produire chez les natures mobiles sur lesquels on opère.

C'est pour cela que nous croyons nécessaire, nous expérimentateur, d'indiquer le degré de confiance que nous avons dans le résultat de nos propres opérations.

Je considère comme absolument démontré le fait de l'extériorisation de la sensibilité *relativement au magnétiseur* ou aux personnes qui sont en rapport avec lui ; mais l'explication que nous en avons donnée pour fixer les idées est certainement incomplète. En effet quand la sensibilité du sujet a disparu à la surface de la peau et s'est extériorisée pour le magnétiseur, elle subsiste souvent dans les conditions normales, c'est-à-dire exclusivement à la surface de la peau, pour le sujet lui-même et les étrangers.

Je considère également comme certain le fait de l'absorption des effluves par certaines substances et l'action du lien qui réunit alors ces substances au corps du sujet.

Les stigmates produits sur le corps du sujet à la suite d'une action sur la couche de sensibilité extériorisée dans l'air ou fixée dans une substance absorbante, prouvent que

le sujet a réellement ressenti l'action, mais il n'est pas absolument démontré que les stigmates ne se sont pas ensuite produits sous l'influence de l'imagination du sujet.

Enfin je suis très porté à admettre l'existence des fantômes et du processus à l'aide duquel ils paraissent se former ; mais ici encore les faits ne sont pas encore assez nombreux pour que ma conviction soit absolue ; malgré la preuve photographique que j'en ai donnée, preuve qui est malheureusement unique et dépourvue, à mon avis, d'une netteté suffisante. Il ne serait en effet pas absolument impossible que des taches fortuites se soient produites, par des causes inconnues, dans le cliché et que les coïncidences que nous avons signalées ne soient l'effet du pur hasard.

L'avenir nous éclairera probablement sur ce point ; mais qu'il nous donne tort ou raison, il nous a paru utile de faire connaître aux chercheurs ce que nous avons vu pour attirer l'attention sur des phénomènes analogues s'ils venaient à se produire.

M. LECOMTE.

(*Paris-Photographe.*)

Les expériences dont on vient de lire le détail nous paraissent du plus haut intérêt ; nous espérons vivement que l'auteur continuera ses recherches dont les résultats seront ici fidèlement rapportés. Comme méthode de critique, nous l'engageons à faire toujours à double et simultanément la photographie du demi-spectre, de telle sorte que si les mêmes taches obtenues se répètent sur les deux plaques elles ne puissent être attribuées à une impureté de celles-ci. Avec les expériences rapportées par M. Lecomte, nous entrons dans un domaine où un grand nombre de personnes refuseront de pénétrer. Nous comprenons leurs doutes et saissons à merveille leurs objections, mais

nous n'imiterons pas leur retenue et ferons tout, au contraire, pour aider à élucider des phénomènes aussi étranges, nous souvenant de la parole de Laplace : *Etant si loin de connaître tous les agents de la nature et leurs divers modes d'action, il serait peu philosophique de nier des phénomènes uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances ; seulement nous devons les examiner avec une attention d'autant plus scrupuleuse qu'il paraît plus difficile de les admettre.*

(*N. d. l. R.*)

VARIÉTÉ

IV

Du choix d'un Appareil.

(Suite et fin.)

Montre-moi ton appareil, je te dirai qui tu es.

Zermatt, 15 août 1894.

Mon cher ami,

Me voici au sein des Alpes suisses ; la nature est grandiose, les hôtels fort chers, et les amateurs photographes innombrables. Ce qui se fait d'instantanés est invraisemblable ; mais voilà que depuis trois jours nous avons une pluie battante ; rien à faire dehors, il a fallu se chambrer et prendre un parti. L'un de nous, un Américain, pas bête les Américains (sans leurs films toutefois), un Américain, se lève et sans avoir demandé la parole, dit : Je propose de